



TON 1^{ER} EMPLOI EN AÉROSPATIALE

3e Édition

AÉRO COMPÉTENCES
CAMAQ
Comité sectoriel de main-d'œuvre
en aérospatiale

CONTACTEZ-NOUS

Téléphone :

Émilie Laridan : 514 596-3311 #3315

Julie Blain : 514 596-3311 #3314

Courriel : tpea@camag.org

AÉRO COMPÉTENCES
CAMAQ
Comité sectoriel de main-d'œuvre
en aérospatiale

Financé en partie par le gouvernement
du Canada dans le cadre de la Stratégie
emploi et compétences jeunesse

Canada

Avec la participation financière de :

Québec



Le CAMAQ est heureux de vous présenter le programme *Ton 1^{er} emploi en aérospatiale* subventionné dans le cadre de l'Entente de contribution Canada-Québec en appui aux jeunes du Québec.

DESCRIPTIF DU PROGRAMME

Ce programme accordera une subvention salariale aux employeurs admissibles (fabrication de produits aéronautiques/aérospatiaux, transport aérien, organisme de maintenance d'aéronefs agréé ou aéroportuaire) qui embaucheront de nouveaux diplômés répondant à certains critères et ce, jusqu'au **5 septembre 2022**¹. Ce programme vise à :

- Accroître, pour les postes juniors, les ressources en main-d'œuvre spécialisée et/ou hautement qualifiée en aéronautique et en aérospatiale, en favorisant l'employabilité et l'acquisition de compétences de 50 jeunes nouvellement diplômés en aéro ou d'un domaine technique connexe (professionnel, collégial, universitaire et écoles de pilotage privées), en leur offrant une expérience concrète de travail durable et rémunérée, en lien avec leurs études via un 1^{er} emploi dans une entreprise aérospatiale au Québec.
- Subventionner l'emploi à 50 % du taux horaire réel du jeune diplômé embauché, jusqu'à concurrence de 10 \$ de l'heure, pour un maximum de 40 heures par semaine et pour une durée maximale de 26 semaines².
- Transmettre aux jeunes diplômés le savoir-faire et le savoir-être, qui sont une suite indispensable à la formation initiale pour occuper et conserver les emplois en aérospatiale au Québec. Une expérience de travail significative d'une durée de 26 semaines appuie ainsi la formation d'environ une année, telle que souvent requise dans les conditions d'embauche de la majorité des entreprises du secteur. L'objectif au terme de leur formation subventionnée est de maintenir en emploi 90% d'entre eux ou encore qu'ils prennent la décision de retourner aux études.
- Sensibiliser les entreprises aérospatiales du Québec à l'apport des étudiants finissants pour leurs opérations et développer une culture de relève.

¹ La date limite pourrait être devancée selon les fonds disponibles, les places étant limitées par année.

² Un stage de fin d'études obligatoire peut être inclus dans l'expérience subventionnée. De plus, les transporteurs aériens saisonniers sont admissibles pour la durée de leur saison estivale, soit environ de 12 à 26 semaines, avec promesse de réembauche à la saison suivante.



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ - NOUVEAUX DIPLÔMÉS

- a) Être âgé de 16 à 30 ans inclusivement au moment de la sélection;
- b) Être diplômé de l'un des programmes d'enseignement visés ou sur le point de l'être (stage de fin d'études);
- c) Être à votre première expérience de travail dans le secteur de l'aérospatiale, en lien avec le diplôme obtenu de l'un des programmes d'enseignement visés. *Le travail autonome n'est pas admissible au programme.*;
- d) Participer au processus de sélection du CAMAQ et des entreprises;
- e) Être citoyen canadien au sens de la Loi sur la citoyenneté, ou être résident permanent, ou avoir le statut officiel de réfugié en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, ou être un Indien inscrit aux termes de la Loi sur les Indiens. *Les personnes en attente du statut de réfugié et celles qui détiennent un visa de séjour temporaire, visa d'étudiant ou permis de travail, ne sont pas éligibles.*

Dans la mesure où les conditions mentionnées ci-dessus sont respectées et sous réserve de l'approbation d'Emploi-Québec, les participants de l'assurance-emploi, les prestataires d'une aide financière de dernier recours et les participants au Programme objectif emploi peuvent être admissibles au projet.

- f) Fournir électroniquement les documents suivants à l'adresse courriel tpea@camaq.org :
 1. **Formulaire d'inscription et de consentement – PARTICIPANT (CAMAQ) :**
 - a) formulaire complété ET signé (signature électronique ou scan ou photo)
 2. **Formulaire Fiche de suivi – Présentation ou recrutement d'Emploi Québec (6478-01)**
 - a) formulaire interactif complété
 - b) formulaire complété ET signé (signature électronique ou scan ou photo)
 3. **Formulaire Échange de renseignements entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et Revenu Québec**
 - a) formulaire complété ET signé (signature électronique ou scan ou photo)
 4. **Curriculum vitae** (si vous êtes pilote, indiquer vos heures de vols par types d'aéronefs).
 5. **Diplôme avec la mention « Diplôme obtenu » OU dernier relevé de notes avec la mention « Diplôme recommandé » OU dernier relevé de notes accompagné d'une lettre de l'établissement d'enseignement** attestant que vous êtes en train de terminer tous vos cours de fin de programme. Notez que votre stage obligatoire de fin d'études peut être inclus dans notre subvention.



PROGRAMMES D'ÉTUDES ADMISSIBLES

Considérant l'évolution constante de l'industrie aérospatiale, des professions pourraient s'ajouter à cette liste. S'il y a lieu, des programmes offerts par des établissements d'enseignement reconnus par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pourraient s'ajouter.

Votre programme d'étude n'apparaît pas dans la liste et vous désirez vous assurer qu'il est admissible? Écrivez-nous à l'adresse courriel tpea@camaq.org en prenant soin d'indiquer le nom de votre institution ainsi que le nom et le code de votre programme.

NIVEAU PROFESSIONNEL (SECONDAIRE)

Diplôme	Programmes d'enseignement PROFESSIONNEL	Code de programme
AFP	→ Assemblage et confection de matériaux composites en aérospatiale	N/A
AFP	→ Ébénisterie d'aéronefs	N/A
AFP	→ Finition de meubles d'aéronefs	N/A
AFP	→ Installation d'intérieur d'aéronefs	N/A
AFP	→ Rembourrage de meubles d'aéronefs	N/A
AEP	→ Assemblage de meubles aéronautiques	N/A
AEP	→ Opérateur de machines-outils à commandes numériques	N/A
AEP	→ Peinture industrielle - volet aérospatial	N/A
DEP	→ Ébénisterie (cabinet making)	5030, 5530
DEP	→ Électricité (electricity) → Électromécanique (electromechanics)	5295, 5795, 5281, 5781
DEP	→ Fabrication de pièces industrielles et aérospatiales en composites → Mise en œuvre de matériaux composites	5363, 5267
DEP	→ Finition de meubles (furniture finishing)	5142, 5642
DEP	→ Montage de câbles et circuits (cable and circuit assembly)	5269, 5769
DEP	→ Montage de structures en aérospatiale (aircraft structural assembly)	5197, 5697
DEP	→ Montage mécanique en aérospatiale (aircraft mechanical assembly)	5307, 5807
DEP	→ Régulation de vol	5304
DEP	→ Rembourrage industriel	5031
DEP	→ Technique d'usinage (machining techniques)	5223, 5723, 5371
DEP	→ Tôlerie de précision (precision sheet metal work)	5244, 5744



Diplôme	Programmes d'enseignement PROFESSIONNEL	Code de programme
DEP	→ Traitement de surface	5222
ASP	→ Matriçage (diemaking)	5041, 5541
ASP	→ Outillage (toolmaking)	5042, 5542
ASP	→ Usinage sur machines-outils à commande numérique (numerical control machine tool operation)	5224, 5724

NIVEAU TECHNIQUE (COLLÉGIAL)

Diplôme	Programmes d'enseignement COLLÉGIAL	Code de programme
AEC	→ Agent de méthode → Assemblage structuraux en aéronautique	EWA.0W
AEC	→ Agentes et agents de bord	LJA.13
AEC ou DEC	→ Architecture et gestion de réseaux → Cisco → Techniques de l'informatique	420.A0, 420.AC, LEA.00, LEA.1B, LEA.1G, LEA.1U, LEA.21, LEA.27, LEA.28, LEA.3D, LEA.3Q, LCA.5G, LEA.5R, LEA.7D, LEA.99, LEA.9R, LEA.A6, LEA.AS, LEA.AT, LEA.AW, LEA.B0, LEA.BJ, LEA.C0, LEA.C1, LEA.C4, LEA.CD, LEA.CG, LEA.CM, LEA.CS
AEC	→ Conception assistée par ordinateur → Conception Catia → Fabrication mécanique	ELC.00, ELC.0K, ELC.10, ELC.11, ELC.16, ELC.1P, ELC.1Q, ELC.1Z, ELC.24, ELC.25, ELC.26, ELC.2L, ELC.2M, ELC.2R
AEC ou DEC	→ Conception et planification de pièces en matériaux composites dans le secteur de l'aérospatiale → Techniques de transformation des matériaux composites	241.C0, ELC.29
AEC	→ Contrôle de la qualité aéronautique	EWA.1D
AEC ou DEC ou DEC-BAC	→ Éléments d'avionique → Techniques d'avionique	280.D0, EWA.02
AEC ou DEC	→ Gestion de la chaîne d'approvisionnement → Logistique et transport	410.A0, LCA.55, LCA.5G, LCA.61, LCA.72, LCA.7G, LCA.AE, LCA.B7, LCA.BM, LCA.DU, LCA.DS, LCA.E4, LCA.EV
AEC ou DEC	→ Gestion de la production → Technologie du génie industriel	235.B0, EJM.OV, EJM.14, EJM.15, EJM.19, EJM.1A, EJM.1N
AEC ou DEC	→ Inspection en métallurgie → Techniques de génie métallurgique	270.A0, 270.AA, 270.AB, 270.AC, ETA.OH, ETA.OJ, ETA.O8



Diplôme	Programmes d'enseignement COLLÉGIAL	Code de programme
AEC ou DEC	<ul style="list-style-type: none"> → Instructeur de vols → Pilotage d'aéronefs 	280.A0, EWA.00, EWA.03, EWA.07, EWA.0M, EWA.0N, EWA.0P, EWA.0Y, et les diplômés des Unités de formation au pilotage agréés par Transport Canada
AEC	<ul style="list-style-type: none"> → Instrumentation, automatisation et robotique 	ELJ.3A, ELJ.3F
AEC ou DEC	<ul style="list-style-type: none"> → Instrumentation, automatisation et robotique → Systèmes ordonnés → Technologie de l'électronique 	243.A0, 243.B0, 243.BA, 243.BB, 243.C0, ELJ.07, ELJ.1G, ELJ.1H, ELJ.2C, ELJ.2U, ELJ.35, ELJ.37, ELJ.3A, ELJ.3F, ELJ.3J, ELJ.3K, ELJ.3P, ELJ.3Q
AEC ou DEC	<ul style="list-style-type: none"> → Maintenance d'aéronefs → Techniques de maintenance d'aéronefs (aircraft maintenance technology) 	280.C0, EWA.0X
DEC	<ul style="list-style-type: none"> → Maintenance industrielle → Techniques de génie mécanique 	241.A0, 241.D0
DEC ou DEC-BAC	<ul style="list-style-type: none"> → Techniques de génie aérospatial 	280.B0
AEC ou DEC	<ul style="list-style-type: none"> → Techniques de génie chimique 	210.C0, ECA.00, ECA.03, ECA.0L, ECA.0H
AEC	<ul style="list-style-type: none"> → Techniques de la sûreté aéroportuaire 	JCA.15
DEC	<ul style="list-style-type: none"> → Technologie du génie physique 	244.A0

NIVEAU UNIVERSITAIRE (Certificat ou BAC ou DESS ou Maîtrise ou Doctorat)

Spécialités	Programmes d'enseignement UNIVERSITAIRE
Automatisation / Gestion de la production / Approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> → Automatisation industrielle → Génie industriel (industrial engineering, quality systems engineering) → Génie de la production automatisée → Génie des opérations et de la logistique (supply chain and operations management) → Gestion de la chaîne d'approvisionnement → Gestion de projet (project management) → Gestion des opérations
Électrique / Électronique / Télécommunications	<ul style="list-style-type: none"> → Électromécanique → Génie électrique (electrical engineering) → Microélectronique → Télécommunications
Génie aéro / mécanique	<ul style="list-style-type: none"> → Génie aérospatial (aerospace engineering) → Génie mécanique (mechanical engineering)



Spécialités	Programmes d'enseignement UNIVERSITAIRE
Génie matériaux / structures	<ul style="list-style-type: none"> → Génie chimique - option matériaux (chemical engineering) → Génie civil (civil engineering, civil infrastructure) → Génie des matériaux et de la métallurgie (materials engineering) → Génie physique → Matériaux composites et polymères
Informatique / TI / IA / Sécurité / Logiciel	<ul style="list-style-type: none"> → Architecture réseaux → Ergonomie du logiciel → Génie informatique (computer engineering) → Génie logiciel (software engineering) → Informatique → Intelligence artificielle → Sécurité informatique → Technologies de l'information
Sciences fondamentales	<ul style="list-style-type: none"> → Chimie → Physique → Mathématiques → Statistiques
Transport aérien	<ul style="list-style-type: none"> → Gestion du transport aérien (integrated aviation management)



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ - ENTREPRISES

a) Être une entreprise établie au Québec et avoir au moins 30% de ses activités économiques produites dédiées au secteur de l'aéronautique ou de l'aérospatiale (fabrication, transport aérien, organismes de maintenance agréés, aéroports) se rapportant à l'un ou l'autre des codes SCIAN suivants (choisir le code le plus représentatif de vos activités) :

- 33451 - Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande
- 33641 - Fabrication de produits aéronautiques/aérospatiaux et de leurs pièces
- 48111 - Transport aérien régulier*
- 48121 - Transport aérien non régulier* et écoles de pilotages)
- 48811 - Opérations aéroportuaires (Aéroports privés et FBO)
- 48819 - Autres activités de soutien au transport aérien (Organismes de maintenance)

*Les transporteurs aériens saisonniers sont admissibles pour une expérience minimale de 12 semaines avec promesse de réembauche à la saison suivante

b) Être une entreprise privée possédant un NEQ. Tout autre type d'organisation (public municipal, provincial, fédéral) devra demander une pré-autorisation au CAMAQ.

c) Compléter le *Recensement annuel de la main d'œuvre aérospatiale* dont le CAMAQ est responsable (fabrication, transport aérien ou aéroportuaire) pour une période de trois (3) années subséquentes à l'acceptation au programme. Cette information sera contre-vérifiée par le CAMAQ.

d) Offrir au(x) diplômé(s) un emploi en lien avec le diplôme obtenu et qui vise un emploi permanent ou un maintien en emploi à la suite du programme Ton 1^{er} emploi en aérospatiale. Un emploi comme travailleur autonome n'est pas admissible au programme.

e) Le CAMAQ désire offrir ce programme au plus grand nombre d'entreprises du secteur de l'aérospatiale au Québec et favoriser une création d'emplois durables chez 50 nouveaux diplômés. Ainsi, **un maximum de 3 participants par entreprise a été établi** et demeure à la discrétion du CAMAQ selon les fonds disponibles. **La période de recrutement valide est du 1^{er} avril 2022 au 5 septembre 2022 inclusivement. Les places étant limitées, le CAMAQ ne peut étendre la période de recrutement.**

f) Pour obtenir une subvention salariale, **le candidat diplômé doit** être préqualifié au programme Ton 1^{er} emploi en aérospatiale ou s'il est déjà en fonction à son nouveau poste dans votre entreprise, **se qualifier dans un délai MAXIMUM de 30 jours calendrier (entre son 1^{er} jour en fonction à son nouveau poste et sa date de qualification)**. Le CAMAQ ainsi que son bailleur de fonds se déchargent de toutes responsabilités si vous avez embauché votre candidat préalablement à sa qualification et que le délai de 30 jours calendrier n'a pas pu être respecté ou encore si le candidat s'avère ne pas être admissible au programme.

g) Compléter et transmettre rapidement à l'adresse courriel tpea@camaq.org les documents suivants :

1. **Formulaire d'inscription et de renseignements - Employeur** à retourner *en format Excel*
2. **La description de tâches du (des) poste(s) concerné(s).**